

PARIS : Une mission pour accélérer le déploiement du sport-santé en France d'ici les Jeux de 2024

 presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2022/11/21/paris-une-mission-pour-acceler-le-deploiement-du-sport-sante-en-france-dici-les-jeux-de-2024/

**RES
PECT**



Le Gouvernement lance une mission pour accélérer le déploiement du sport-santé en France d'ici les Jeux de 2024.

L'activité physique et sportive est scientifiquement associée à une amélioration de l'état de santé des personnes, à la réduction du risque de développer une maladie chronique, au recul de la perte d'autonomie et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes malades. C'est en ce sens que l'activité physique adaptée a été intégrée dans les parcours de prise en charge de certaines pathologies et que les médecins sont encouragés à la prescrire.

Ces bénéfices scientifiquement démontrés justifient d'encourager l'activité physique et sportive dans la promotion d'une meilleure qualité de vie et une meilleure santé, notamment chez les personnes porteuses de maladies chroniques. C'est dans ce contexte que le ministre de la Santé et de la Prévention François BRAUN et la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques Amélie OUDEA-CASTERA ont décidé de lancer une mission conjointe pour accélérer le déploiement du sport-santé partout en France.

La mission, confiée par les ministres au Dr Dominique DELANDRE, médecin généraliste et adjoint aux sports à Montargis (Loiret), vise ainsi à accélérer le déploiement du sport-santé et de l'encouragement par les professionnels de santé à promouvoir une activité physique adaptée aux besoins et contraintes des patients qui présentent des maladies chroniques. L'objectif est ainsi de contribuer à une véritable culture de la prévention partout en France, notamment en capitalisant sur la perspective de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Le comité constitué autour du Dr DELANDRE travaillera autour de 5 axes :

- L'identification et l'évaluation de l'efficacité des initiatives de sport-santé déjà existantes ;
- Le recensement des dispositifs remarquables en la matière déployés en France ;
- L'établissement d'un bilan national avec l'ensemble des parties prenantes en sport-santé ;
- La formulation de propositions pour accélérer le déploiement du sport-santé en France, en renforçant les liens avec les fédérations sportives, les associations et les ministères concernés ;
- La favorisation de la connaissance et de l'appropriation des dispositifs par l'ensemble des acteurs des territoires.

Ces travaux contribueront, d'ici l'été 2023, à l'enrichissement de la Stratégie Nationale Sport Santé actuelle (2019-2024) et à la préparation de la future feuille de route sport-santé du Gouvernement. Ils viendront nourrir les travaux conduits dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques, en particulier concernant l'Héritage et le rayonnement des JOP pour l'ensemble de la population française dans le temps.